

BULLETIN MUNICIPAL

LE FALGA



Janvier 2006 n°11

*Madame Le Maire et son Conseil
Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2006 et vous assurent de leur entier
dévouement.*

ETAT CIVIL

Mariage :

Jean ESPUNY et Jeanne COUTUREAU le 12 août 2005

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux

Décès :

Jean AVERSENQ Le 16 Mars 2005

Jeanne SALVY épouse ROUGER le 24 Mars 2005

Nadine ESCAFFRE épouse FEDOU le 27 Octobre 2005

*Nous renouvelons nos sincères condoléances
aux familles dans la peine.*

RECENSEMENT MILITAIRE

IL EST OBLIGATOIRE DE SE FAIRE RECENSER POUR TOUS LES
GARCONS ET LES FILLES QUI ATTEIGNENT LEUR 16^{ème}
ANNIVERSAIRE EN 2006

Ce recensement est à effectuer à la mairie le mois de leur anniversaire.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles installées dans notre commune :

* Monsieur et Madame GRANZOTTO , ainsi que leurs enfants, à Boriolong. Ils prennent la suite de la Famille GOUXETTE VIGUIER à qui nous souhaitons une bonne installation à REVEL à qui nous renouvelons notre sympathie

* Monsieur et Madame BONNEAU à « Cammas de la Tuilerie »

* Monsieur et Madame PRETEUX à « Beausoleil »

* Monsieur et Madame GAGELIN et leurs enfants à « Beausoleil » qui remplacent Roland GILLET , Maryline RENARD et leurs enfants.

* Monsieur VERNIOL à « Las Beutes » qui a pris la suite de la famille MURATORE

RAMASSAGE des OBJETS FERREUX

Il aura lieu cette année aux dates suivantes :

- 29 mars 2006
- 21 Novembre 2006

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT VOUS FAIRE INSCRIRE AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ET EN DERNIER RESSORT HUIT JOURS AVANT LA DATE DE CHAQUE RAMASSAGE .

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES.

Le SIPOM tient à votre disposition des composteurs dont la contenance est de 420 litres et au prix de 28 € et 320 litres à 23 €. Vous pouvez vous en procurer au siège du SIPOM tous les jours du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Les résultats du tri sélectif sont très encourageants.
MERCI DE TOUS VOS EFFORTS .

PRET de MATERIEL COMMUNAL

La mairie rappelle qu'elle met gratuitement à la disposition des administrés, pour leurs fêtes familiales quatre tables et tréteaux et des chaises.

LOCATION DU FOYER RURAL

Pour les habitants de la commune, le foyer rural peut être prêté dans les conditions suivantes :

Du 1/05/ au 15/10	46 € la journée
Du 16/10 au 30/04	55 € la journée

SOIREE REVEILLON OU MARIAGE : forfait de 150 €

Dans tous les cas, une caution de 300 € doit être produite à la signature du contrat, ainsi qu'une attestation d'assurance « fête familiale » délivrée par vos assureurs.

BIBLIOTHEQUE

Vous êtes invités à vous associer au groupe de lecture existant, pour sélectionner des livres de votre choix lors du passage de la Médiathèque Départementale (2 fois par an).

La Médiathèque Départementale a offert une prestation de qualité à notre commune lors de la fête de la musique le 21 Juin 2005

- « PAROLES DE POESIES »

PEINTURE sur BOIS

Cette activité printanière connaît d'année en année un vif succès et sera donc reconduite en 2006.

Dans un souci d'économie d'énergie, cette activité n'a lieu qu'à la belle saison, ce qui permet aux nombreuses étapes de séchage pour la réalisation des œuvres peintes de se faire à l'extérieur et d'éviter le recours au chauffage.

Lors de l'exposition de peinture du mois d'Août, vous pouvez venir découvrir une partie de ce travail.

PHOTOS NOIR & BLANC

L'atelier photo noir & blanc fonctionne aux vacances de printemps et d'été. Cette activité est destinée aux jeunes de 7 à 15 ans, mais tout adulte peut s'y joindre.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Nous rappelons que les enfants de notre commune fréquentent le regroupement scolaire du VAUX-MOURVILLES HAUTES.

L'effectif ne cesse d'augmenter ce qui a entraîné l'ouverture d'une troisième classe au VAUX (donc 5 classes au total du regroupement).

Nous sommes heureux de constater le rajeunissement de notre population (10 jeunes enfants du Falga fréquentent ce regroupement).

LES JARDINS D'AMANDINE

Cette association propose aux enfants :

- créer un jardin respectueux de la nature
- sensibiliser à la protection de l'environnement

Ainsi, vos enfants découvriront le nom des fleurs, perceront les secrets des animaux vivant dans les petits bois, dans le jardin, repèreront les plus beaux arbres et seront initiés à l'élaboration d'un potager.

Renseignements au : 05 61 27 92 26

NUMERISATION du CADASTRE

Depuis le mois de Juillet nous bénéficions du nouveau logiciel du cadastre, ainsi il est plus facile d'obtenir des extraits de plans cadastraux, ainsi que des extraits de matrices cadastrales.

Toutefois les dimensions de ces plans ne peuvent être réalisés que dans un format A4.

CARTE COMMUNALE

Le Conseil Municipal de la commune a décidé l'élaboration d'une Carte Communale sur le territoire de le Falga.

Ce document vise à préserver l'intégrité paysagère de notre commune, son âme rurale et ses intérêts face à la pression foncière.

En effet la charge financière pour les diverses participations scolaires pour le FALGA, ne cesse d'augmenter.

A l'inverse de toutes les autres communes du canton, LE FALGA ne perçoit aucune recette comme :

- * TAXE PROFESSIONNELLE (aucune entreprise n'est installée dans cette commune)
- * REDEVANCES des pylônes à haute tension (pas un seul pylône n'est installé sur notre territoire)
- * LOCATION : la commune ne possède aucun bâtiment pour location d'habitation régulière

Ainsi le Conseil Municipal n'a pour seule ressource que sa fiscalité, d'où l'obligation de limiter la croissance de la population.

Toutes les demandes de certificat d'urbanisme seront soumises à ce document et à sa réglementation.

SCHEMA d'ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes réalise sur son territoire le Schéma d'Assainissement (cartographie des systèmes d'assainissement selon la nature des terrains, et la situation de l'habitation isolée ou en agglomération) .

Ce document est important en matière d'urbanisme. La démarche se termine par une enquête publique qui portera le dossier à la connaissance des administrés. Les dates des permanences vous seront communiquées dès qu'elles seront connues.

COMITE des FETES

Cette année le comité des fêtes vous a proposé :

- 2 MAI : marché de printemps
- 19 JUIN : Vide Grenier
- 24 JUIN : Feu de la Saint-Jean et Fête de la Musique
- 13 JUILLET : Marché nocturne et danses occitanes et assiette gourmande proposée aux visiteurs
- 22 AOÛT : Exposition de peinture, photos et sculptures
Avec la participation de l'atelier peinture sur bois
- 29 AOÛT : repas de clôture des marchés d'été

En raison du deuil qui a lourdement frappé deux familles du Falga, le Comité des Fêtes, en accord avec le Conseil Municipal a décidé l'annulation de la fête de la Saint-Martin.

- 03 DECEMBRE : Téléthon
- 11 DECEMBRE : Marché de Noël

Nos remerciements vont à tous ceux (conseil municipal – comité des fêtes – bénévoles) qui malgré des emplois du temps chargés s'activent pour faire vivre notre commune et lutter contre l'inexorable avenir de « village-dortoir » qui semble être celui de bien des communes actuellement.

LEGENDE DES PHOTOS 2005

- 1-Peinture sur bois (Mai 05)
- 2-A l'écoute de l'Atelier Poésie (Juin 05)
- 3-Vide –grenier (Juin 05)
- 4-Les Jardins d'Amandine (Pâques 05)
- 5-L'Ecole au café du Vaux (Septembre 05)
- 6-Hommage aux Morts pour la Patrie (Octobre 05)
- 7-Téléthon (Décembre 05)
- 8-Hommage du Conseil Municipal à la famille Viguier-Gouxette qui s'installe à Revel (Novembre 05)
- 9-Marché de Noël (Décembre 05)

Couverture : « Tacots en pause » (21Septembre 05)

Taux fiscaux 2005

Le Falga	TH -8,72	FB -5,98	FNB -44,8
Moyenne cantonale de Revel	TH -9,64	FB -9,28	FNB -56,13

1



2



3





4



5



6



7



8



9